



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>5440</b>	De <b>M. Jean François Mbaye</b> ( La République en Marche - Val-de-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Europe et affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Europe et affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> > La situation au Yémen	<b>Analyse</b> > La situation au Yémen.
Question publiée au JO le : <b>13/02/2018</b> Réponse publiée au JO le : <b>25/02/2020</b> page : <b>1500</b> Date de signalement : <b>28/05/2019</b>		

### Texte de la question

M. Jean François Mbaye alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation dramatique de la guerre au Yémen. La France a exprimé son inquiétude face aux affrontements entre les forces séparatistes et l'armée yéménite qui ont causé plusieurs morts le 28 janvier 2018 à Aden. Les combattants se sont emparés de presque toutes les positions du Gouvernement dans la cité portuaire d'Aden. Le Premier ministre se trouverait à l'intérieur du palais présidentiel, encerclé par les séparatistes. En trois ans, la guerre a fait plus de 9 200 morts et près de 53 000 blessés. Malgré l'assouplissement du blocus instauré par la coalition militaire conduite par les Saoudiens depuis novembre 2017, le chef des opérations humanitaires de l'ONU a rappelé que sans aide le pays pourrait connaître la « plus grande famine des dernières décennies ». En effet, selon l'ONU, dix-sept millions de personnes ont besoin d'aide alimentaire et sept millions de personnes risquent la famine. Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères a rappelé que « la protection des populations et des infrastructures civiles et l'accès complet, inconditionnel et sans entrave de l'aide humanitaire sont des obligations du droit international humanitaire ». Le chef de la diplomatie française a annoncé par la suite « la nécessité de se concentrer en premier lieu sur le volet humanitaire en insistant auprès de la coalition pour qu'elle prenne des mesures à cet égard afin d'améliorer la situation sur le terrain ». En ce qui concerne la question de la résolution du conflit, Emmanuel Macron a rappelé « qu'il n'y avait pas de solution militaire au conflit au Yémen et qu'et 'il était primordial que les deux parties reviennent à la table des négociations ». Il apparaît alors nécessaire que les parties yéménites reprennent, sans condition, les négociations de paix menées sous l'égide des Nations unies. « La France est disponible pour un rôle sur ce dossier » a affirmé le M. le ministre le 22 janvier 2018. Ainsi, il lui demande comment la France entend agir, dans le cadre de ses négociations bilatérales et multilatérales, pour aider les personnes affectées par ce conflit. Il voudrait savoir également quel rôle politique la France entend jouer dans la reprise des négociations de paix entre les parties yéménites.

### Texte de la réponse

La France est extrêmement préoccupée par la situation que traverse le Yémen, dont les conséquences humanitaires sont désastreuses. Face à cette situation dramatique, la France agit en premier lieu pour soulager la détresse humanitaire dans laquelle se trouve la population yéménite. En 2018, la France a mobilisé 8,6 M€ afin de répondre à la crise humanitaire au Yémen. En 2019, elle a porté ses efforts à 9,1 M€ pour répondre aux besoins croissants des Yéménites. Enfin, la France plaide auprès de toutes les parties au conflit pour qu'elles respectent leurs obligations qui résultent du droit international humanitaire, en particulier pour qu'un espace humanitaire soit préservé et que la délivrance de l'aide humanitaire ne soit entravée sous aucun prétexte. En parallèle, la France accroît son engagement en faveur de la résolution de la crise. Convaincue que seule une solution politique, globale

et inclusive entre les parties permettra de mettre fin au conflit, la France entretient à cet égard un dialogue constant avec l'ensemble des parties au conflit, ainsi qu'avec les États de la région, et les appelle à s'engager sur la voie d'un règlement politique. Les pourparlers de décembre 2018 à Stockholm, qui ont permis la mise en place d'un cessez-le-feu à Hodeïda, ont été une première étape, dont la dynamique s'est malheureusement essouffée. Par ailleurs, l'accord de Riyad signé le 5 novembre 2019 entre le gouvernement légitime et le Conseil de Transition du Sud (CTS) va dans le bon sens, puisqu'il permet la préservation de l'unité et de l'intégrité territoriale du Yémen, condition nécessaire à la reprise des négociations pour une sortie de crise durable incluant l'ensemble des composantes de la société yéménite. La France encourage toutes les parties à poursuivre leurs efforts en ce sens. Le Président de la République et le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sont pleinement mobilisés et font passer des messages, notamment auprès de leurs interlocuteurs émiriens et saoudiens. Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères s'est ainsi rendu récemment en Arabie Saoudite, où il a pu évoquer la situation au Yémen avec ses interlocuteurs. En tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, la France soutient pleinement les efforts de M. Martin Griffiths, Envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, en vue d'une reprise sans préconditions des discussions sur un accord politique global et inclusif. M. Griffiths a été reçu plusieurs fois à Paris, la dernière fois en novembre 2019. La France agit également dans le cadre de l'Union européenne, sur le plan politique comme en soutenant le Mécanisme d'inspection et de vérification des Nations unies pour le Yémen (UNVIM). La France, dans le cadre de ses efforts plus larges de désescalade régionale, continuera à appeler l'ensemble des parties à s'engager résolument sur la voie d'un règlement politique, et se tient à la disposition de l'Envoyé spécial des Nations unies pour l'assister dans ses efforts de médiation. La France parle à l'ensemble des acteurs régionaux, et au gouvernement Hadi comme aux Houthis, et peut à ce titre contribuer aux efforts de paix.